

Le syndicalisme des travailleurs

par Jean Gérin-Lajoie
directeur
Syndicat des Métallos (FTQ)



Assemblée annuelle
des syndicats locaux
des Métallos du Québec

Fermont, Côte-Nord
les 8, 9 et 10 décembre 1976

Table des matières

	page
INTRODUCTION	3
ATTAQUES EXTERNES	5
Robert Bourassa	5
Pierre Elliott-Trudeau	5
Les lignes overttes	5
Les effets de ces attaques:	
méfiance et dé-motivation	6
Un travail à faire	6
CHICANES INTERNES	7
Une dévalorisation du syndicalisme	7
Syndicalisme de "chromés ou de barbus?"	8
"Syndicalisme de classe ou de combat"	9
"Syndicalisme d'affaires"	9
L'énormité de cette imposture	10
Un certain appel à une certaine unité	11
CERTAINS OUBLIS A CORRIGER	13
NOS RACINES	13
Certaines conséquences	14
La pensée marxiste	15
NOS OBJECTIFS	16
L'être humain	16
L'égalité	17
La contribution marxiste	19
NOS METHODES D'ACTION	20
CONCLUSION	22

Le syndicalisme des travailleurs

par Jean Gérin-Lajoie

INTRODUCTION

J'ai le sentiment, en vous présentant mon rapport moral de fin 1976, que nous vivons un moment capital dans l'histoire du Québec, à la suite d'une élection constituant une autre étape d'une histoire déjà longue. C'est un moment complexe, puisqu'il est fait de l'évolution personnelle et politique de chacun avant le 15 novembre 1976, puisqu'il est fait de notre étonnement et de notre hésitation à croire que c'est vrai, et aussi puisqu'il est fait des espoirs et des craintes que charrie avec lui l'inconnu. En ce 21 novembre où je rédige ces lignes, je me découvre incrédule devant ces quelques mots: "René Lévesque, le premier ministre du Québec".

Il serait approprié, je crois, que je répète devant vous ma première réaction publique à l'élection du 15 novembre. Je devais répondre à la question que me posait un journaliste de l'émission Le 60: "l'élection du 15 novembre signifie-t-elle que les travailleurs seront au pouvoir?"



Jean Gérin-Lajoie

J'y ai répondu oui, et pour trois raisons. La première est que les travailleurs et particulièrement les travailleurs syndiqués et leurs proches ont voté massivement pour des députés du Parti Québécois. La seconde raison est que le Parti Québécois est plus que tout autre la propriété de ses membres et du peuple québécois parce qu'il est démocratique et parce qu'il est libre de toute attache envers les grands pouvoirs et particulièrement les pouvoirs financiers. La troisième raison est que l'idéologie social-démocrate du Parti Québécois vise justement non pas d'abord à conférer des bénéfices, mais d'abord à confier des pouvoirs aux travailleurs dans la construction d'une société plus démocratique: par exemple les droits de se syndiquer, de négocier, de se protéger contre les accidents au travail, de promouvoir la santé sur les lieux de travail.

On ne dira jamais assez souvent ou assez fortement à mon goût, que les travailleurs, citoyens et citoyennes du Québec n'ont pas voté seulement contre le pouvoir de monsieur Robert Bourassa, mais aussi pour les horizons nouveaux et le projet de société que laissent entrevoir les hommes, les projets et les structures du Parti Québécois. Autant il est normal qu'on remarque d'abord les motifs de voter contre les hommes en place, autant il est important de

souligner les projets et les espoirs qui ont motivé à voter pour des solutions de rechange. Il en va d'un gouvernement comme d'une automobile: on dit d'abord que la vieille auto ne va plus, mais on espère aussi que la nouvelle ira mieux.

Les travailleurs en général et leurs syndicats en particulier ont un rôle important à jouer dans ces projets et dans la construction d'une société plus démocratique dans son fonctionnement social et économique. C'est pourquoi je considère très approprié à notre situation actuelle, dans les semaines et les mois à venir, ce rapport moral vous invitant à réfléchir sur les racines., les objectifs et les méthodes de l'action syndicale. J'en avais choisi le sujet en juillet 1976, j'en ai rédigé un premier projet en octobre, un second projet au tout début de novembre, et la version finale le 21 novembre.

Mon rapport moral est donc une invitation à la discussion durant l'année 1976-1977, sur la nature de l'action syndicale, et plus précisément les racines, les objectifs et les méthodes de l'action syndicale.

Ces discussions pourraient se faire, si vous décidez que l'idée vous plait, à tous les niveaux du syndicat: dans la réflexion individuelle, dans des discussions familiales ou amicales, dans des petites réunions de militants ou de délégués, dans des réunions de comités locaux ou régionaux, dans des assemblées générales, et bien sûr dans les nombreuses rencontres et écoles qui constituent notre programme de formation syndicale. L'objectif de ces discussions et de ces travaux serait de préparer les travaux de l'assemblée annuelle qui se tiendra à la fin de 1977.

ATTAQUES EXTERNES

La raison pour laquelle j'ai choisi de vous proposer ce sujet de discussions, c'est que selon moi il existe à ce sujet des interrogations dans bien des esprits, des inquiétudes dans bien des coeurs, et des hésitations à tous les paliers de la société dont nous faisons partie.

Robert Bourassa, premier ministre sortant et sorti.

Les ennemis du syndicalisme ne manquent pas d'en profiter. Souvenons-nous que le chef libéral, en désespoir de cause et en baisse de popularité, avait déclenché une élection hâtive sur la constitution canadienne et sur ce qu'il appelait les abus syndicaux. Il a cyniquement tenté de jouer sur la peur de ce qu'il appelait le séparatisme et sur la peur d'être privé de soins devant la maladie ou la mort. Sans succès heureusement, il a tenté d'ameuter les citoyens et les citoyennes en prétendant que les syndicats québécois abuseraient du peuple québécois par l'irresponsabilité de ses grèves, l'extrémisme, la violence, l'absence de démocratie, et l'absence de contrôles sur leurs propres finances. Fidèle à ses méthodes hélas trop souvent habituelles, et Dieu merci désavouées par le peuple, il camouflait cette opération de salissage sous le noble slogan de "redonner les syndicats aux syndiqués", pour parer toute accusation d'anti-syndicalisme, et aussi pour masquer son inaction totale depuis déjà 1970 en matière de législation syndicale.

Ca été comme ça jusqu'à la fin. Souvenons-nous de sa fameuse annonce dans tous les journaux du samedi 13 novembre: "Leur referendum, c'est une gigantesque fraude électorale dont les dirigeants péquistes contrôleraient le résultat en manipulant cette série de referendums de la même manière que leurs alliés syndicaux ont manipulé jusqu'ici les votes de grèves..." J'ai ressassé les cendres de ce cauchemar d'un premier ministre déclenchant une élection désespérée sur le dos des actions syndicales, pour mieux souligner qu'un homme politique important a estimé pouvoir obtenir des votes à nos dépens.

Pierre Elliott-Trudeau

Certains seront tentés de se donner une mince consolation en constatant que monsieur Robert Bourassa n'a pas été le seul à agir ainsi, puisque le premier ministre du Canada agit de façon semblable quand il tente de justifier les lois de contrôles des salaires. Quant à moi non seulement je trouve la consolation fort mince, mais au total le parallèle m'inquiète au lieu de me consoler. Je m'inquiète de ce que le premier ministre du Canada choisisse de mettre le soi-disant "big labour" sur le même pied que le "big business", et de se maquiller en défenseur des gagne-petit contre les appétits des travailleurs membres de "gros syndicats". Il veut ainsi camoufler le fait que sa lutte anti-inflationniste se fait sur le dos des salaires et laisse intacts les profits. En voilà donc un autre qui juge politiquement rentable de nous taper sur la tête. Espérons que l'échec de Robert Bourassa et la chute importante de sa propre popularité aidera à prouver qu'il avait plus tort que raison.

Les lignes ouvertes.

Un autre indicateur de la mauvaise haleine de l'opinion publique envers l'action syndicale est le ton d'un bon nombre d'interventions verbales d'auditeurs et d'auditrices dans les émissions

radiophoniques de lignes ouvertes. Plusieurs d'entre vous en avez entendu parler, en avez parlé, et dans certains cas m'avez écrit des lettres à ce sujet. Un des dirigeants montréalais de notre syndicat m'écrivait au mois d'août: "...on crache littéralement sur le syndicalisme... ces gens... empoisonnent les autres personnes qui sont à la maison et qui à leur tour en parlent à l'homme à son retour du travail. Vous voyez ça d'ici un gars qui s'est battu toute la journée pour les droits des travailleurs et en rentrant de son travail il trouve sa femme dans un état de décomposition intellectuelle très avancé en disant: "les maudits syndicats ils font encore des grèves, ils tuent les malades, ils rendent les élèves ignorants, etc. etc..." Ce militant prédisait déjà avec justesse que le parti libéral ferait une campagne électorale sur le dos des "méchants syndicats du Québec."

Les effets de ces attaques: méfiance et dé-motivation

Ailleurs au Canada le Nouveau Parti Démocratique, et ici au Québec le Parti Québécois, ont eux-mêmes été forcés de nuancer leurs appuis aux organisations syndicales et aux aspirations des travailleurs, pour ne pas se mettre dans des situations intenable devant les opinions des masses elles-mêmes et devant l'opinion publique actuelle. Le fait que les premiers outils et les premiers défenseurs des travailleurs canadiens et québécois ont jugé nécessaire de prendre leurs distances par rapport à certaines actions syndicales, est un indice important de la profondeur de certains malaises. Et ces malaises nous gêneront peut-être encore plus dans le nouveau contexte de 1977 que dans l'ancien contexte de 1976.

A mon humble avis nous serions naïfs ou aveugles, ou les deux à la fois, de ne pas constater les effets de cette opinion publique sur les travailleurs eux-mêmes, sur les syndiqués eux-mêmes, sur les membres du syndicat des Métallos, et par voie de conséquence sur la vie interne du syndicat. C'est d'abord la méfiance de plusieurs travailleurs envers les dirigeants locaux qu'ils élisent eux-mêmes: méfiance envers l'administration des finances, méfiance envers l'intégrité de nos mécanismes démocratiques tels les élections ou les votes sur les grèves ou les contrats, et méfiance envers l'intégrité de nos outils collectifs tels la négociation ou la défense des griefs. C'est aussi la démotivation des travailleurs à militer dans leur syndicat ou à diriger un syndicat local, ainsi que le découragement et le doute chez les militants et chez les dirigeants eux-mêmes. Je ne vous apprendrai rien en observant que ces deux derniers effets s'aggravent l'un l'autre dans une mauvaise multiplication: une base méfiante décourage ses dirigeants, et à son tour une lassitude des dirigeants rend sa base méfiante.

Un travail à faire

L'ampleur des dénigrements et des attaques contre le syndicalisme ne devrait ni nous surprendre, ni encore moins nous décourager. Car le syndicalisme étant un mouvement de lutte, nous avons forcément des adversaires. Et si nos adversaires consacrent tant d'énergies à nous contre-attaquer, c'est que l'action syndicale n'est pas insignifiante: si nous ne faisons rien du tout, personne ne nous combattrait. Donc ces dénigrements et ces attaques, loin de nous décourager, devraient plutôt nous stimuler. C'est pourquoi je vous propose de les analyser, dans le but d'orienter notre action syndicale de la façon la plus juste possible.

CHICANES INTERNES

Face à ces attaques externes, le syndicalisme québécois se présente déchiré à l'extrême par certaines chicanes internes, encore plus dangereuses et plus pernicieuses pour la santé du syndicalisme que les attaques externes, que d'ailleurs elles alimentent.

Quand on parle des chicanes internes du syndicalisme québécois, ces mots évoquent tout de suite les luttes inter-syndicales entre les trois centrales ou leurs affiliés. Je veux spécifier tout de suite que j'y ajoute les chicanes émotives, les chicanes idéologiques, et les chicanes de vocabulaire. Sans prétendre en épuiser ni la liste ni le contenu, j'aimerais en examiner quelques-unes avec vous.

Une dévalorisation du syndicalisme

Plusieurs d'entre nous déplorons et dénonçons depuis plusieurs années la politique officielle de maraudage que déclare, finance et pratique la CSN, dans notre secteur et dans bien d'autres. Nous l'avons dit souvent, nous le répétons, mais mon propos est ailleurs. Mon propos est de souligner l'étroitesse intellectuelle et la dévalorisation émotive qui résultent d'un recours trop fréquent au dénigrement et au salissage inter-syndicaux. Le syndicat des Métallos et ses militants se sont fait faussement reprocher dans un passé récent tous les péchés d'Israël et presque tous les péchés palestiniens: syndicat américain, syndicat d'affaires, syndicat affairiste, syndicat de fiers-à-bras, syndicat anti-démocratique, syndicat indépendantiste, cotisations trop élevées, argent qui s'en va aux Etats-Unis, outil des patrons, etc. D'autres syndicats ont connu d'autres reproches tout aussi faux.

L'étroitesse intellectuelle se manifeste à plusieurs niveaux, par le refus d'analyser les origines ou les contextes de nos actions syndicales. Elle se manifeste dans de petites choses, par exemple dans l'ignorance où on a tenu les syndiqués québécois à l'effet que la formule d'indexation des salaires revendiquée par les trois centrales, à une cent pour 0.3 point de l'indice du coût de la vie, provenait du contrat des travailleurs de l'automobile. Elle se manifeste dans de grandes choses, comme le refus angoissé de discuter sereinement des revendications ou réalisations américaines en matière de sécurité des travailleurs, de l'action politique du syndicalisme américain, ou de celle du syndicalisme anglo-canadien. Elle nous laisse démunis devant les accusations de "Big Labour" lancées par les porte-parole de la CSN et reprises par Trudeau. Elle nous prive de comparaisons utiles avec le reste du continent dans notre recherche de solutions québécoises. Elle peut conduire à de dangereuses déviations, telles que selon moi la semi-suggestion récente de Marcel Pepin d'introduire dans chaque usine un pluralisme syndical du type de celui de la construction. Comme fuite en avant on ne fait pas mieux.

La dévalorisation émotive de l'action syndicale qui résulte des efforts de maraudage de la CSN, constitue un spectacle affligeant. Tant de salissage imprimé et verbal, qui constitue l'arme principale des recruteurs et de certains porte-parole de la CSN, laisse derrière lui la méfiance et le cynisme chez les travailleurs de la base: "il n'y a pas de fumée sans feu"; même si ce salissage échoue, il fait

dégringoler le syndicalisme tout entier dans l'échelle des valeurs du travailleur. Et chez les militants, l'effet est encore plus grave. Car les militants consacrent des efforts énormes à valoriser, exprimer et construire l'unité et la solidarité des travailleurs, face aux attaques patronales ou face simplement aux multiples et profondes divisions entre travailleurs. Les tripes du syndicalisme, elles sont là. Donc quand c'est un autre syndicat qui recourt au discrédit, à la fourberie, au mensonge, et à la division, le militant est attaqué dans ses valeurs les plus intimes. Selon son tempérament il réagit avec colère ou avec écoeurément, ou avec les deux à la fois.

De plus, je vous invite à constater avec moi que chez-nous aux Métallos, les militants les plus hostiles aux Fronts Communs avec la CSN, sont précisément ceux qui en ont fait l'expérience concrète, et particulièrement à Thetford, Beauharnois, ou sur la Côte-Nord. Vous vous souviendrez de leurs interventions dans nos débats des deux dernières assemblées annuelles. Vous comprendrez mieux l'amertume des dirigeants de Thetford grâce au petit exemple suivant. Dans les premiers jours de la grève de Thetford et au beau milieu des réunions et des assemblées officielles de leur Front Commun, les principaux dirigeants de la CSN dont Marcel Pepin lui-même, s'étouffaient de rire un certain soir dans la salle à dîner de l'hôtel Balmoral devant la déconfiture excomptée des Métallos dont les secours de grève seraient plus bas que ceux des membres de la CSN. Un peu partout, il semble que des dirigeants de la CSN n'ont pas su faire la distinction entre un panier de crabes et un Front Commun. Le contraste entre de nombreuses mesquineries privées et le ton de solidarité des discours officiels, dévalorise l'idéal syndical lui-même dans les tripes des militants. Car l'idéal syndical dépasse le cadre d'un syndicat ou d'une centrale; il englobe tous les travailleurs et nous en sommes tous solidaires, à la baisse comme à la hausse.

Syndicalisme de "chromés ou de barbus?"

Nous assistons aussi depuis plusieurs mois à une autre tentative de dévaloriser l'action syndicale elle-même et de miner les solidarités syndicales que tentent de se donner les travailleurs. On tente en effet de répandre l'usage d'un vocabulaire divisif, abusif et trompeur. On tente d'opposer un "syndicalisme de combat" à un "syndicalisme d'affaires"; on passe volontiers à l'insulte pure et simple de "syndicalisme affairiste", ou au dédaigneux "syndicalisme de négociant" utilisé par Yvon Charbonneau. Et cela, bien sûr, on le fait toujours au nom de la solidarité de classe des travailleurs!

Dans un livre tout récent "Les syndicats en crise", M. Pierre Dupont écrit: "Il y a deux grands styles d'organisateur syndicaux: les chromés et les barbus. Les gérants d'affaires des unions internationales, et les permanents de la CSN." Je tiens à dénoncer cette tentative simpliste et mensongère de réduire le syndicalisme à ces deux seules catégories.

J'y tiens d'autant plus que cette tentative d'ainsi dévaloriser et diviser l'action syndicale, semble malheureusement la position officielle des dirigeants de la CSN et de la CEQ. Dans son testament moral de juin 1976 intitulé "Prenons notre pouvoir", Marcel Pepin aborde ce qu'il appelle "... la distinction profonde entre le syndicalisme de combat et le syndicalisme d'affaires." Et les

documents officiels du congrès de la CEQ en août 1976 invitent à "combattre le syndicalisme d'affaires... dans une perspective de lutte de classe," et ceci "vers un syndicalisme de classe et de combat." Ces appuis officiels donnés à une telle imposture exigent qu'on s'y attarde pour mieux la combattre.

C'est pourquoi j'aimerais vous citer dans le détail le sens qu'on tente de donner à ces expressions, dans deux documents: un document officiel de la CEQ intitulé: "Vers un syndicalisme de classe et de combat", et un document interne circulant à la CSN intitulé: "Syndicalisme d'affaires, syndicalisme de combat". Les deux documents s'appuient sur une analyse marxiste de la société capitaliste. Les deux documents tentent de diviser tout le syndicalisme en deux catégories seulement. Presque tous les mots et les expressions sont des citations; cependant j'ai laissé tomber l'usage des guillemets, car les paragraphes qui suivent seraient devenus typographiquement illisibles.

"Syndicalisme de classe ou de combat"

Ces documents de la CEQ et de la CSN considèrent que toute l'histoire de notre société est celle de la lutte entre deux classes fondamentales;

— que l'Etat lui-même a été instauré pour le profit du capitalisme et pour réprimer les révoltes des travailleurs, et fait partie de la classe dominante que d'autres institutions aident à imposer l'idéologie dominante: l'école, les mass-média, l'Eglise et la famille;

— que face au capitalisme, le syndicalisme de combat ou de classe est essentiellement une école de luttes. Ces luttes économiques ou politiques déboucheront toutes sur un projet politique qui donne au syndicalisme de combat sa seule signification: la prise du pouvoir politique de l'Etat par la classe ouvrière et le renversement de la société capitaliste. Cela se fera, selon les anarcho-syndicalistes, par la grève générale qui abolira l'appareil d'Etat, ou selon Lénine par un parti politique dont les syndicats seront la courroie de transmission auprès des travailleurs.

— que le syndicalisme de classe ou de combat cherche à améliorer les conditions de travail et à reculer les limites de la négociation, se méfie des procédures de griefs et d'arbitrage comme étant des entraves à la lutte, refuse les limites de la légalité bourgeoise. Il est décentralisé, démocratique, et consultatif. Il vise la formation d'une centrale unique, combative, et de classe.

"Syndicalisme d'affaires"

Toujours selon les auteurs de ces documents, ceux qui ne pratiquent pas un syndicalisme de combat ou de classe pratiqueraient un syndicalisme d'affaires, qu'ils décrivent de la façon suivante: croire qu'il n'y a pas vraiment de classes sociales ni d'exploitation; se faire le défenseur du système capitaliste, et collaborer avec la classe capitaliste; ne pas remettre vraiment en question l'ordre, la hiérarchie, ou les inégalités; prétendre que l'Etat est neutre et objectif à cause de la pratique du vote universel, et que la société capitaliste est une société démocratique; vendre l'American Way of life et défendre l'impérialisme.

Ce serait aussi ne viser qu'à obtenir plus de salaires dans les limites de la collaboration de classe; favoriser les négociations au sommet, se limiter aux patterns traditionnels, et viser la paix industrielle, la paix des cimetières. Selon eux le syndicalisme d'affaires aurait d'abord combattu le syndicalisme industriel, et en l'acceptant aurait conservé ses tendances corporatistes; il entraînerait la formation d'une aristocratie ouvrière; il lutterait contre les leaders combattifs soucieux d'élever la conscience politique des membres.

Ce serait aussi pratiquer un syndicalisme centralisé, bureaucratique, peu soucieux de la formation des militants, autoritaire, et dominé par les experts et les permanents; favoriser les mécanismes de grief, l'arbitrage, le juridisme et le légalisme, et négliger la mobilisation collective; et s'il fait des luttes, ses luttes s'enlisent dans le réformisme, la collaboration avec les capitalistes.

Ouf!

L'énormité de cette imposture

Le langage que vous venez d'entendre, c'est le langage soi-disant de la solidarité: imaginez-vous ce qu'ils diraient s'ils n'étaient pas solidaires! Avec des amis comme ça, on a à peine besoin d'ennemis.

Sur le plan du vocabulaire d'abord, je n'admets pas qu'on utilise un terme de dénigrement comme l'est devenu "syndicalisme d'affaires", et qu'on fausse son usage courant pour décrire l'ensemble du syndicalisme non-révolutionnaire. Si on tient absolument à décrire diverses sortes de syndicalisme on aurait pu parler de syndicalisme réformiste ou utiliser quelque autre expression, mais on a préféré discréditer au lieu de décrire. Merci pour la solidarité, camarade!

En réalité, l'expression "syndicalisme d'affaires" fut inventé au tournant du siècle, dans le cadre d'une analyse du syndicalisme américain entre 1880 et 1915. Cette analyse voulait démontrer le caractère nécessairement divisé et l'impossibilité d'une conception unitaire du syndicalisme américain de l'époque. Elle distinguait le syndicalisme d'affaires, le syndicalisme révolutionnaire, le syndicalisme des Chevaliers du Travail ("friendly or uplift unionism"), et le syndicalisme prédateur. On notera qu'à cette époque le syndicalisme industriel n'existait pas encore, puisque son apparition date de 1932.

L'expression "syndicalisme d'affaires" désignait d'abord les actions limitées d'un syndicat local de métier dans un marché de travail local et isolé, visant à limiter la concurrence entre travailleurs du même métier, à hausser leur taux de salaire, et à contrôler la quantité de main-d'oeuvre. L'expression "syndicalisme d'affaires" fut utilisée pour indiquer qu'il se limitait à contrôler ces transactions, sans égard au contexte social ou politique, et sans égard aux intérêts plus vastes des travailleurs. Les fraternités de métier sur les chemins de fer étaient un autre exemple de syndicalisme d'affaires. Ce syndicalisme totalement pragmatique ne remettait rien en cause dans la société, et se limitait à s'occuper des intérêts immédiats de ses membres à lui, qui constituaient ainsi presque une organisation d'affaires, d'où l'expression "syndicalisme d'affaires".

Jusqu'à nos jours cette expression fut utilisée assez fidèlement de la même façon. Elle désignait en particulier les négociations isolées et les intérêts très limités et pragmatiques des syndicats locaux de divers métiers de la construction. Elle est aussi devenue une expression péjorative dans la bouche des militants des syndicats industriels. Ceux-ci en effet représentaient tous les travailleurs du même employeur, négociaient à l'échelle de tout un secteur industriel, élargissaient de façon dramatique le contenu des négociations, et se préoccupèrent de gains sociaux, de législation, et d'action politique. On en est venu à utiliser l'expression "syndicalisme d'affaires" pour dénigrer un syndicalisme isolé, replié sur les tâches quotidiennes, et indifférent aux problèmes plus vastes des travailleurs et de la société; pour dénigrer aussi un syndicat endormi ou trop complaisant envers l'employeur. Personne à ma connaissance en Amérique du Nord ne l'utilisait pour décrire l'ensemble du syndicalisme industriel nord-américain.

On mesurera donc mieux l'énormité de l'imposture, à mon humble avis, que constituent les tentatives d'Yvon Charbonneau, de Marcel Pepin, et des théoriciens marxistes de la CEQ et de la CSN, de lancer cette expression de dénigrement à la tête de tous les syndicalistes qui n'acceptent pas de subordonner leur action syndicale aux objectifs de la lutte des classes. Et depuis plusieurs mois, ce vocabulaire divisif, abusif et trompeur a circulé et a été repris par quelques journalistes. J'exprime donc le voeu qu'à l'avenir, on cesse de recourir à cette imposture et à ce salissage chez ceux qui se réclament volontiers de la solidarité de la classe ouvrière.

Un certain appel à une certaine unité

C'est dans cette optique, selon moi, qu'on doit évaluer le récent appel lancé par Yvon Charbonneau en faveur de l'unité syndicale. Je ne songe pas du tout à mettre en question la profondeur et la sincérité de l'engagement d'Yvon Charbonneau en faveur de l'unité syndicale au Québec. Je me suis directement intéressé à toutes les démarches faites depuis quinze ans et pouvant conduire vers l'unité syndicale. J'ai pu constater l'intérêt qu'Yvon Charbonneau y portait, et je m'en réjouis.

Par ailleurs, Yvon Charbonneau a clairement assorti son invitation à "préparer certains regroupements organiques" de certaines conditions, dont la suivante: "un tel regroupement devra se faire autour d'une déclaration de principe reflétant l'idéologie du syndicalisme de classe. (N.B.: le document 1-A...)"

On ne peut mieux exprimer la subordination de l'action syndicale à une lutte politique bien particulière, la lutte des classes. Le document 1-A lancé par le CISO précise: "le syndicalisme de classe est conscient aussi que sans la direction politique d'un véritable parti des travailleurs — comme c'est le cas présentement au Québec — les luttes syndicales risquent de s'enliser dans le réformisme, la collaboration avec les capitalistes". En effet. C'est aussi pourquoi le camarade Lénine subordonnait le syndicalisme au parti de classe. Selon le document de la CSN il en était la "courroie de transmission". Et sur ce point, comme la plupart le savent, Staline et Mao Tse Toung n'ont jamais été en désaccord.

Mon cher Yvon Charbonneau, je crois me faire l'interprète de la plupart des Métallos québécois, et derrière eux de la plupart des travailleurs syndiqués québécois des secteurs privés, en répondant non à cette condition. Tout en étant favorables au principe de l'unité syndicale, les travailleurs syndiqués québécois ne souhaitent pas du tout subordonner leurs syndicats à aucun parti politique, et surtout pas à un parti politique visant un pouvoir de classe plutôt qu'un pouvoir qu'ils veulent démocratique, c'est-à-dire issu du peuple.

Quant aux travailleurs syndiqués du secteur public dont vous faites partie, ce sera à eux de se prononcer en leur nom propre.

CERTAINS OUBLIS À CORRIGER

Jusqu'ici nous avons d'abord mentionné certaines attaques externes contre le syndicalisme. Nous avons ensuite examiné certaines sources de chicanes syndicales internes. Elles ont selon moi ceci en commun qu'elles traduisent ou accentuent, ou les deux à la fois, une dévalorisation de l'action syndicale et du syndicalisme lui-même.

Car nous avons tous, peut-être, eu tendance à négliger ou oublier les racines, les objectifs, et les méthodes propres à l'action syndicale.

Nos racines

Nous avons tendance à oublier les racines, les sources, ou les origines de l'action syndicale, c'est-à-dire les efforts des travailleurs de lutter contre la concurrence mutuelle qui les oppose ou les désunit. Prenons quelques exemples. Un premier exemple est justement l'action humble et isolée du syndicat d'affaires d'il y a soixante-quinze ans, puisque justement nous avons en commun les mêmes racines. Un syndicat local de charpentiers dans une petite ville du Québec, ou d'ailleurs, luttait pour fixer les salaires et procurer de l'emploi à ses membres en tentant de les empêcher de se voler des "jobs" ou de se les faire voler par d'autres. Leur solidarité syndicale était souvent celle du désespoir, ceci surtout en période de chômage où l'intérêt individuel pouvait s'opposer brutalement à l'intérêt collectif: "devrais-je accepter un emploi de deux mois à cinq cents l'heure de moins que le tarif syndical, plutôt que de rester sans emploi?" De ces origines nous proviennent certains traits de notre syndicalisme d'aujourd'hui, comme par exemple: le droit d'expulser un membre du syndicat; par exemple le titre de certains postes de dirigeants chargés du secret des assemblées syndicales; par exemple le caractère exclusif de la représentation syndicale qu'on appelle parfois le monopole de représentation; et par exemple les conflits de juridiction entre syndicats locaux sur leurs frontières géographiques ou professionnelles. On se souvient entre autres des amers et violents conflits de juridiction géographique qui ont précédé l'adoption du Bill 290 dans la construction, donnant lieu à certaines batailles rangées entre travailleurs armés à Baie-Comeau et ailleurs.

Encore aujourd'hui les travailleurs non-syndiqués et ceux qui tentent de se syndiquer dans plusieurs usines, vivent ces drames de la concurrence mutuelle entre travailleurs pour obtenir une promotion, pour conserver un emploi, pour protéger leur santé ou tout simplement leur sécurité physique: "si je refuse un ordre ou je néglige de donner un quarante onces, c'est un autre qui prendra ma job." De ces origines et de ces dangers brutaux proviennent nos clauses d'ancienneté, nos procédures de griefs, et de façon plus générale le besoin syndical de standardiser les conditions du travail par une longue liste de clauses normatives sur la qualité de la vie au travail. Quand le syndicalisme industriel tente de représenter tous les travailleurs d'une même usine, c'est qu'il tente de parer cette menace.

Et encore aujourd'hui, les travailleurs à l'emploi d'usines concurrentes sur le même marché économique, vivent ces dangers de la concurrence mutuelle. Par exemple les travailleurs de l'automobile, du textile, du caoutchouc, de l'acier, du contenant et de bien d'autres secteurs plus modestes mais d'une importance croissante, sentent le besoin de structures syndicales qui

encadreront leur solidarité face à cette concurrence mutuelle. Il a été important pour les travailleurs des diverses usines de Sidbec de se tenir ensemble pendant un lock-out de presque six mois, pour éviter que l'employeur impose d'abord à un groupe des conditions qu'il imposerait ensuite aux autres. Cette concurrence mutuelle existe encore à l'état presque sauvage dans l'industrie montréalaise et québécoise de la charpente métallique, et chacun de ses milliers de travailleurs le ressent cruellement. Dans l'entretien ménager des édifices montréalais, par exemple, le syndicat concerné vit un drame perpétuel par suite du danger constant qu'une hausse de salaires pour les travailleurs d'un employeur isolé puisse être suivie rapidement par la perte de ses contrats d'entretien et donc par le chômage de ses travailleurs. Dans l'industrie du vêtement et de l'aiguille à Montréal, la concurrence sauvage entre employeurs, entre travailleurs et entre groupes ethniques de travailleurs, pose des problèmes que les syndicats impliqués arrivent à peine à résoudre.

Je tiens à souligner l'importance actuelle et non seulement historique des racines du syndicalisme. Les quelques exemples rapidement évoqués font juste effleurer la surface des réalités diverses dans laquelle presque chacun de nous est profondément impliqué. Je tiens à le faire parce que je veux en souligner certaines conséquences qu'on passe volontiers sous silence.

Certaines conséquences

Une première conséquence est que la diversité et la division interne de l'action syndicale sont inscrites dans les racines mêmes du syndicalisme. Il y a parmi les travailleurs, une diversité de concurrences mutuelles et par conséquent une fragmentation de leurs actions syndicales, qu'il ne faut pas sous-évaluer au risque de perdre contact avec la réalité de l'action et de se réfugier dans une abstraction trop poussée et par là devenue stérile.

Dans un syndicat local et surtout un gros syndicat local, il faut éviter l'excès de centralisation dans la défense des griefs si on veut éviter de perdre l'intérêt et le contact avec les racines de l'action dans chaque département. Dans une structure syndicale un peu amalgamée comme celle du District 5 des Métallos, il me faut éviter d'imposer aux syndiqués des provinces atlantiques un style d'action importé du Québec et ne leur convenant pas. Au Québec même, je dois me soucier d'éviter un excès de centralisation qui gênerait le travail des dirigeants et des permanents qui oeuvrent dans diverses régions, dans diverses industries, et avec diverses orientations d'action adoptées par la base ou par les militants. Au niveau canadien, les structures et services communs doivent être suffisamment souples pour s'adapter à la diversité canadienne des problèmes syndicaux, sociaux ou politiques. Au niveau d'un important syndicat nord-américain comme le nôtre avec ses 1,400,000 membres, il faut par un équilibre des pouvoirs éviter un excès d'uniformité ou de centralisation l'empêchant de s'adapter à une fantastique variété de problèmes et de solutions.

Au niveau également des diverses structures centrales du mouvement syndical il est important, dans l'évaluation des facteurs à considérer, de ne pas sous-estimer la diversité interne provenant des racines multiples des actions syndicales. Au niveau canadien, les chambardements causés par la loi fédérale C-73 ne devraient pas nous conduire automatiquement à accepter une centralisation

de toutes les politiques de négociation entre les mains du CTC, et ceci indépendamment des menaces particulières et graves de cette loi sur les pouvoirs du Québec. Au niveau local, régional ou municipal, les difficultés permanentes des conseils du travail de la FTQ-CTC suffisent à nous rappeler ce type de problème. Et au niveau des centrales syndicales québécoises, la diversité des racines et l'ampleur des débats internes sur ces questions sont encore plus grandes qu'ailleurs. D'un côté la CEQ est une "centrale" exclusivement professionnelle; d'un autre côté la FTQ est une centrale fort souple dont les définitions différentes qu'on en donne reflètent les ambiguïtés politiques du Québec lui-même; et d'un autre côté la CSN s'est tellement déchirée dans ses propres débats internes, qu'elle en a perdu 70,000 membres depuis 1972. A lui seul, un tel chiffre nous rappelle brutalement la gravité des débats.

La pensée marxiste

La pensée marxiste offre l'exemple d'une pensée qui a trop oublié les racines du syndicalisme. Selon moi la pensée marxiste a eu tendance à être trop abstraite et à sous-évaluer la diversité interne de la classe ouvrière. Ceci me semble vrai non seulement au Québec mais aussi partout ailleurs dans le monde.

Les partis politiques marxistes s'appuyant exclusivement sur la classe ouvrière n'ont jamais nulle part, comme on le sait, regroupé même la majorité des citoyens dans des élections libres. Il y a sans doute plusieurs raisons à cela. Mais parmi ces raisons, il y a le culte irréal d'une abstraction dans laquelle les travailleurs ne se reconnaissent pas sur le plan concret de l'action. Selon moi la tendance quasi-universelle des partis marxistes à se diviser et se dénoncer mutuellement provient d'une conception trop abstraite et donc trop uniforme de la classe ouvrière, négligeant les réalités qui pourraient trancher leurs débats de façon utile pour l'action concrète. Là où les partis communistes récoltent un nombre important de votes, en France ou en Italie par exemple, des penseurs marxistes leur reprochent volontiers de diluer la pensée marxiste, soit par l'alliance avec les socialistes en France, ou par la modération de son programme de "compromis historique" en Italie.

Là où des partis marxistes ont pris le pouvoir, dans les pays dits socialistes, en réalité c'est le parti qui est au pouvoir, et non les travailleurs. L'incapacité d'un régime comme celui de l'URSS à évoluer vers la démocratie après soixante ans de pouvoir, provient en bonne partie de ce qu'un parti bureaucratique gouverne au soi-disant nom d'une abstraction — la classe ouvrière — trop éloignée des réalités concrètes que sont les divers groupes de travailleurs formant la classe ouvrière. Les grèves récentes des travailleurs en Pologne nous ont fait voir des syndicats devenus plus des courroies de transmission du parti au pouvoir que l'expression des travailleurs. Seule la Yougoslavie a fait des efforts pour donner aux groupes réels de travailleurs des pouvoirs réels. Ailleurs, les syndicats sont conformes à la notion de Lénine qui en faisait les courroies de transmission du parti. Par voie de conséquence, ces partis ne représentent qu'eux-mêmes, et leur pouvoir est bureaucratique et dictatorial.

C'est aussi pourquoi les groupes marxistes, au Québec comme ailleurs, ont souvent tendance à dénigrer les dirigeants syndicaux élus même sur le plan local, et à refuser le jeu des décisions libres et démocratiques. Ils ont tendance à infiltrer, déformer et contrôler les mécanismes normaux de la démocratie syndicale. Cette

tendance de leur part explique une bonne partie de l'hostilité des travailleurs et des syndiqués à leur endroit. Souvent les marxistes sont dogmatiquement sûrs de leur conception trop abstraite de la classe ouvrière, dont ils se considèrent "l'avant-garde éclairée". Ils refusent les diversités réelles des travailleurs sous le prétexte que ce sont là les relents et les effets des divisions voulues par la classe capitaliste. Forts de leur certitude dogmatique, ils n'ont aucune mauvaise conscience à subordonner les réalités syndicales et démocratiques, aux intérêts d'une vision trop abstraite et donc irréaliste de la classe ouvrière. Cette tendance à fausser le jeu de la démocratie syndicale provient du décalage trop grand entre leur vision abstraite et les réalités concrètes.

Nos objectifs

Aussi sûrement que les feuilles de l'érable tirent leur sève de ses racines, les objectifs du syndicalisme tirent leur contenu de la répression et de l'exploitation patronales, imposant à des travailleurs faibles et divisés une dégradation de leur humanité.

Il y a sans doute bien des façons différentes de rechercher, de formuler ou de discuter les objectifs du syndicalisme. Mon propos ici n'est pas d'épuiser le sujet mais de mettre en relief certains aspects que selon moi nous avons tous tendance à négliger.

L'être humain

Outil collectif, le syndicalisme a nécessairement comme objectif primordial la revalorisation de l'être humain qui individuellement d'abord et collectivement ensuite, s'est vu brimé par certains aspects de la vie collective au travail. C'est pourquoi il cherche à améliorer le salaire, les horaires de travail, les conditions de la vieillesse, et la dignité de l'individu dans une organisation autoritaire ou dans une organisation collective. Nous aurions tous avantage je crois, pour l'orientation de notre action syndicale, à réfléchir plus souvent, à réfléchir mieux, et à réfléchir de façon plus explicite au sens de cet objectif centré sur l'homme ou sur la femme. Par exemple une vision moins mesquine et plus profonde de l'être humain est nécessaire pour dépasser le syndicalisme d'affaires et ses conséquences parfois racistes dans certains syndicats locaux de la construction aux Etats-Unis. Par exemple une conscience plus aigüe de la dignité de l'être humain est nécessaire pour revendiquer moins mollement le respect de l'égalité de la femme au travail. Par exemple, une conscience plus aigüe des conséquences familiales de l'isolement dans les régions nordiques, a été nécessaire pour avoir pu revendiquer et obtenir certaines conditions d'une meilleure qualité familiale de la vie, ici-même dans le Nord du Québec et dans le Labrador. Par exemple encore, une conception appropriée de la santé individuelle est nécessaire à une orientation de l'action syndicale qui soit encore plus utile à l'être humain. Je souligne ce dernier exemple non seulement à cause de son importance en soi, mais aussi parce qu'il illustre comment l'action collective, issue entre autres raisons de la dégradation de la santé individuelle par l'absence d'un rapport de forces favorables, a besoin dans ses objectifs d'une vision élargie des conditions de la santé individuelle. De plus l'interaction des luttes pour un travail salubre et des luttes pour un environnement salubre, illustre de façon heureuse l'interaction des luttes syndicales et politiques, et aussi l'interaction du syndicalisme et de la société dont il fait partie.

Du parti socialiste français qu'il dirige, M. François Mitterand dit "qu'il s'est attaché à définir un projet cohérent tendant à développer les capacités de l'individu par une meilleure organisation collective."

L'absence d'objectifs reliés directement et concrètement à la dignité, à la liberté et à l'épanouissement de l'être humain, finit toujours par tourner au détriment du syndicalisme lui-même. Tout d'abord le syndicalisme, sans ces objectifs, se réduit à un rôle de défense, ne fait que réagir aux attaques que lui ou les travailleurs subissent, et se limite à un rôle négatif qui limite beaucoup la portée et l'utilité de son action. Par exemple la pénalisation de l'employeur par une prime du temps supplémentaire n'épuise pas le problème des horaires de travail abusifs; les suppléments d'assurance-chômage ne règlent pas à eux seuls le problème de l'emploi; les primes de salaire pour exécuter un travail dangereux ont-elles pour effet de le diminuer ou de l'encourager? Les clauses d'ancienneté ou de discipline ne suffisent pas à régler les problèmes de l'exercice de l'autorité; la description des tâches n'aborde pas le problème de l'organisation du travail.

De plus, faute de tels objectifs, l'action syndicale court le risque de véhiculer beaucoup de problèmes, mais fort peu de solutions. C'est le reproche qu'on peut faire aux deux groupes rivaux dans la construction: le Conseil des Métiers de la FTQ et la Fédération du Bâtiment de la CSN. Et c'est également vrai chez-nous. Des travailleurs seront aisément soulevés autour d'un problème, mais ils ne seront mobilisés qu'autour d'une solution. C'est là le rôle capital et irremplaçable du leadership dans un syndicat: élaborer, exposer et faire partager des solutions qui répondent à des problèmes réels et qui conduisent à des objectifs mobilisateurs. Les multinationales, par exemple, nous posent un défi à cet égard: arriverons-nous dans notre action syndicale à faire le pont, d'une part entre les problèmes vécus séparément par chaque groupe de travailleurs, et d'autre part entre des solutions conformes à la dignité égale de tous les êtres humains? Saurons-nous mesurer les objectifs, proposer les solutions, et bâtir les solidarités qui seront à la mesure des distances et des rivalités qui séparent les travailleurs de pays et de continents différents? C'est à l'honneur du syndicalisme tout entier, dans le monde, qu'il tente de s'élever au niveau de ce défi.

L'égalité

Un autre objectif primordial du syndicalisme est d'exprimer et d'atteindre dans toutes les réalités possibles l'égalité des êtres humains, une égalité qui résulte de leur dignité et non pas d'une quelconque vision d'une soi-disant uniformité. Le syndicalisme occidental tout entier, qui est issu des travailleurs et non pas du parti au pouvoir, réclame pour tous les travailleurs un droit égal à se syndiquer et à lutter contre leurs divisions internes, avec leurs outils de solidarité, et pour leurs objectifs propres. Bien sûr nous visons tous une égalité plus proche de la réalité suédoise où 90% des travailleurs sont syndiqués librement et volontairement, que de la réalité française où seulement 20% des travailleurs sont syndiqués. C'est probablement cette réalité brutale du syndicalisme en France qui a empêché Marcel Pepin, même après avoir désavoué le régime nord-américain de la démocratie locale au niveau de l'établissement, de nous proposer carrément l'importation d'un

modèle européen. De toute façon, compte-tenu du régime nord-américain d'accréditation locale d'un syndicat, il est à l'honneur du syndicalisme québécois d'avoir proposé des formules concrètes pour le rendre accessible également à tous les travailleurs, par le biais d'une accréditation sectorielle dans les industries majoritairement non-syndiquées.

Le syndicalisme a toujours et vigoureusement revendiqué de l'Etat qu'il donne aux travailleurs des outils pour se protéger, plutôt que la protection directe. Aujourd'hui même en matière de sécurité et de santé au travail, par exemple, le syndicalisme revendique des outils sous formes de normes et de pouvoirs, plutôt qu'une police exclusivement étatique des conditions de sécurité et de santé. Et j'ai le grand espoir que le gouvernement formé par le Parti Québécois saura nous donner aux travailleurs et à leurs syndicats ces outils et ces pouvoirs.

Par ailleurs le syndicalisme n'est ni aveugle ni doctrinaire. Il voit bien que le droit au syndicalisme n'est pas encore également accessible ici au Québec. Il a donc lutté pour que l'Etat étende certains droits et certains avantages à tous les citoyens: l'éducation publique, l'assurance-santé, les rentes de vieillesse, le salaire minimum, l'assurance-automobile, l'aide juridique, et je suis sûr d'en oublier parmi les plus importants. Le pouvoir de l'Etat ayant abondamment servi les privilégiés et les servant encore abondamment, les travailleurs et leurs syndicats veulent eux aussi s'en servir quand ils le peuvent. Et ils le font. Nous y sacrifions sans doute quelques réserves et quelques principes, mais nous le faisons à cause d'un objectif primordial du syndicalisme, l'égalité des êtres humains, un objectif qui lui-même est directement issu des racines de travailleurs qu'on a divisés entre eux.

L'absence de cet objectif d'égalité dans l'action syndicale et dans les revendications politiques du syndicalisme, n'est jamais à l'avantage du syndicalisme. Par exemple l'absence d'insistance du syndicalisme à dénoncer les lois interdisant la syndicalisation de 70% des travailleurs, nous a tous nuï quand le premier ministre Trudeau s'est mis à taper sur le "Big Labour" pour défendre sa loi des contrôles de salaires. A tort selon moi, une partie trop importante des gagne-petit et de la population, reproche aux syndiqués de se tailler volontairement une place de privilégiés aux dépens du reste de la population. Mais le décalage existe, même entre travailleurs syndiqués. Et l'existence réelle d'un décalage important crée au mouvement syndical un sérieux problème de crédibilité et un danger constant qui ira en s'accroissant.

De plus l'absence de cet objectif diminue de façon grave la qualité et l'autorité morales de l'action syndicale, non seulement à l'extérieur, mais aussi et surtout à l'intérieur, chez ses militants et chez ses membres. Une action syndicale qui devient indifférente à tout objectif social ou politique, se ratatine au niveau d'un égoïsme collectif: elle devient un syndicalisme incomplet, qui néglige les objectifs sociaux ou politiques du syndicalisme.

La contribution marxiste

Ici encore, je me méfie du caractère débalancé de la contribution marxiste dans de tels débats syndicaux et politiques. En effet j'ai déjà souligné le moralisme intransigeant avec lequel les marxistes condamnent, comme étant du syndicalisme d'affaires, tous ceux qui sont en désaccord avec leur option politique à eux. Les adhérents du syndicalisme industriel, les syndicalistes qui sont des réformistes sur le plan politique, les partisans de la social-démocratie ou du Parti Québécois, tout ce monde-là selon eux fait du syndicalisme d'affaires puisqu'il ne se rallie pas à la formation d'un parti de classe, à la conquête du pouvoir de l'Etat par ce parti de classe, ou par les syndicats eux-mêmes pour les anarcho-syndicalistes, et au renversement total du capitalisme. On appréciera encore une fois ce bel exemple de solidarité.

Quant à moi je m'élève avec vigueur contre cet usage abusif et trompeur des mots, qui risque justement d'écoeurer des travailleurs à l'endroit de tout objectif social ou de toute action politique, qui risque justement de dépolitiser encore plus les forces syndicales. Je parle à dessein d'un danger et d'un effet de dépolitisation. En effet je veux montrer que la pensée marxiste fait justement la grave erreur théorique de dépolitiser la vie publique, et mène donc tout droit à la dépolitisation des travailleurs et du syndicalisme.

Ici au Québec comme ailleurs au monde, l'analyse marxiste fait la grave erreur d'enlever presque toute importance autonome à l'Etat, qu'il considère comme le simple reflet et le simple outil de la classe capitaliste. Selon elle, l'Etat est un pouvoir politique au service exclusif du capitalisme monopoliste, et cela est nécessairement vrai tant que le capitalisme n'aura pas été abattu. En attendant, toujours selon elle, aucune réforme n'est vraiment importante et aucun parti politique n'est vraiment important, sauf un parti exclusif de classe visant à s'emparer du pouvoir de l'Etat.

Vous noterez par exemple que les textes de Marcel Pepin ou d'Yvon Charbonneau, et plusieurs textes de la CEQ et de la CSN, ne disent pas que le parti libéral est à la solde des capitalistes: ils disent que l'Etat lui-même est à leur solde. Ils utilisent volontiers l'expression "leur Etat", un indice sûr que nous sommes en royaume marxiste. Il n'y a donc aucun intérêt pour eux à appuyer le PQ puisque le PQ ne ferait que des réformes, puisque le PQ n'est pas un parti exclusif de classe, et ne vise pas à exercer un pouvoir de classe. Il n'est donc pas politiquement important, pour les dirigeants de la CEQ et de la CSN, que le PQ soit plus ou moins près des travailleurs, ou que son programme comporte des réformes apparemment favorables aux travailleurs: le seul enjeu politique important est l'exercice d'un pouvoir de classe par la classe ouvrière. Et c'est ainsi que ni la CSN ni la CEQ n'ont appuyé le PQ dans la récente élection. Selon les mots eux-mêmes de la déclaration de la CSN, "... nous sommes face à différents partis bourgeois, partis que les travailleurs ne contrôlent pas..."

L'analyse marxiste enlève donc toute importance politique aux partis du type démocratique comme le PQ, à leurs luttes électorales, et aux réformes qui peuvent en résulter. Et l'application de l'analyse marxiste a donc pour effet de dépolitiser la vie publique telle qu'elle se pratique en Occident.

On a pris l'habitude de dire que les militants marxistes veulent tout politiser. Je crois que je le dirais autrement. Ils tentent de tout subordonner à leur propre objectif politique, et donc ils dévaluent et dépolitisent toute action syndicale ou politique ne s'inspirant pas de leur théorie bien à eux. Ils ont considéré et considèrent encore le PQ comme leur adversaire parce qu'il est réformiste. Ils tentent de dévaluer, en l'affublant du nom de syndicalisme d'affaires, toute action syndicale teintée de social-démocratie ou de réformisme politique.

Comme le dit une récente circulaire marxiste distribuée aux portes de l'usine Sidbec-Dosco à Contrecoeur: "Ouvriers et ouvrières... nos dirigeants... le 14 octobre... nous ont traité comme du bétail... ne comptons pas sur les bureaucrates syndicaux... ni sur les partis bourgeois tels le Parti Libéral et le Parti Québécois."

Je crois donc nécessaire de démasquer cette tentative qui selon moi combine l'intransigance et la supercherie, et va à l'encontre d'objectifs syndicaux partagés et chéris par une immense majorité des militants syndicaux au Québec.

Nos méthodes d'action

Je vous invite également à une réflexion sur les méthodes d'action appropriées aux racines et aux objectifs du syndicalisme.

Dans ce domaine, je veux particulièrement insister sur le souci constant que nous devons avoir de rendre toujours plus démocratiques la vie et les décisions syndicales.

Les manchettes des journaux et les conversations quotidiennes suffisent à nous rappeler avec quelle vitesse le mouvement syndical perd le respect de la société où il lutte, et perd sa légitimité auprès de ses propres membres, quand il se montre trop complaisant envers les accrocs à la démocratie. Bien sûr le syndicalisme est un mouvement de lutte, et on ne reprend pas un vote de grève tous les matins sur la ligne de piquetage. Bien sûr on ne ferme pas 150 chantiers isolés de construction de la même façon qu'une usine individuelle. Mais il reste que les actions syndicales doivent s'appuyer sur une décision démocratique d'où la violence et l'intimidation doivent être absentes. Il reste que les mélanges délicats et très changeants de la délégation du pouvoir et de la participation au pouvoir, doivent être ajustés avec encore plus de soin que les mélanges d'air et d'essence dans les carburateurs. Il ne s'agit pas de chercher une proportion uniforme et idéale qui n'existe pas, mais il faut chercher à réaliser une proportion fonctionnelle. Le mélange parfait de la délégation et de la participation, c'est le mélange le plus fonctionnel pour une situation particulière, et ceci en fonction d'une exigence de démocratie qui est centrale dans la notion même de syndicalisme.

La grande variété de décisions et d'adaptations qui constituent la pratique de la démocratie syndicale exige une très haute qualité de fonctionnement collectif. C'est sans doute l'objectif général le plus important de notre programme de formation syndicale. Je ne veux pas empiéter ici sur l'excellent rapport d'une excellente année d'un excellent programme, et que vous aurez l'occasion de discuter

ce matin ou cet après-midi. Je veux simplement souligner qu'un fonctionnement collectif compétent et démocratique, s'il doit souvent s'exécuter dans l'improvisation, exige justement pour cette raison de s'appuyer sur un entraînement soutenu. En cela la fonction de dirigeant démocrate dans un syndicat, ressemble au métier d'un électricien ou à la compétence d'un opérateur de pelle dans une mine.

C'est pourquoi la démocratie syndicale et la formation syndicale sont si importants dans le tissu démocratique d'une société. Je ne dirai pas comme on dit dans ce document interne de la CSN, que "le syndicalisme est essentiellement une école de luttes" de classes, car selon moi le syndicalisme est d'abord un véritable outil de luttes réelles, et non pas un apprentissage pédagogique. Par ailleurs c'est aussi une excellente pratique et une excellente école de la démocratie.

Toujours sur le sujet de la démocratie syndicale, j'aimerais exprimer un voeu fraternel à l'endroit de plusieurs militants de la CSN et de la CEQ. Ils ont souvent dénigré privément et publiquement ce qu'ils appellent un syndicalisme peu démocratique aux USA. Les recruteurs de la CSN le font très volontiers dans leurs campagnes de maraudage auprès de travailleurs québécois. Ils s'attaquent en particulier aux structures et aux modes de négociation dans les grandes industries américaines, qui impliquent des dizaines ou des centaines d'usines, et des dizaines ou des centaines de milliers de travailleurs américains. Bien sûr de si énormes machines ne fonctionnent pas de la même façon que nos négociations fort modestes et surtout locales dans les usines québécoises.

Il me semblerait cependant que le bilan des négociations dans la fonction publique québécoise en 1972 et 1976 devrait les inciter à plus de compréhension et de prudence dans leurs propos. Le fonctionnement de leurs énormes machines ne s'est pas fait lui non plus de compréhension et de prudence dans leurs propos. Le fonctionnement de leurs énormes machines ne s'est pas fait lui non négociations et ces difficultés avec un oeil d'abord fraternel plutôt que critique. Si nous avons tenté de comprendre les difficultés d'une machine impliquant les 200,000 travailleurs du secteur public québécois, serait-il possible que ceux-ci à leur tour tentent de comprendre les difficultés de machines impliquant les 350,000 travailleurs américains de la sidérurgie ou les 500,000 travailleurs américains et canadiens de l'automobile?

CONCLUSION

Je concluerai, non pas en résumant, mais en suggérant que le syndicalisme québécois, y compris le syndicat des Métallos, tirerait profit d'une réflexion sur les racines, les objectifs et les méthodes de notre action syndicale.

Par une méfiance justifiée à l'égard de ce syndicalisme incomplet que constitue le syndicalisme d'affaires, un phénomène réel mais très minoritaire, on a tendance à oublier les racines de l'action syndicale. Dans nos débats d'orientation sociale ou politique, on a tendance à oublier les objectifs propres à l'action syndicale. Et dans le choix des méthodes d'action syndicale, nous devons tous nous soucier de la qualité vivante de la démocratie syndicale.

Le syndicalisme tout entier et particulièrement le syndicalisme industriel, réformiste et démocratique que nous tentons de pratiquer chez les Métallos et dans bien d'autres syndicats, doit trouver et jouer un rôle que j'estime important dans les progrès démocratiques d'une société à bâtir collectivement, d'une société au service de l'être humain. La plupart des travailleurs et surtout des militants ne se contentent pas d'un syndicalisme incomplet qui se limiterait à hausser le prix monétaire de leur travail par un meilleur rapport de forces. Et la plupart des travailleurs et des militants n'acceptent pas non plus que leurs luttes syndicales soient déformées par un dogme marxiste intransigeant, et subordonnées à la prise d'un pouvoir de classe qu'ils estiment non conforme à leur conception de la démocratie.

C'est pourquoi je vous propose de nous réunir dans un an pour mettre en commun nos réflexions individuelles et collectives sur les racines, les objectifs et les méthodes propres à l'action syndicale. Et j'exprime le souhait qu'un nombre important d'entre nous prenions toutes les occasions possibles pour y réfléchir et en discuter pendant les prochains douze mois.

Le 15 novembre 1976, nous nous sommes donnés un outil important pour faire progresser la démocratie dans la société québécoise et pour faire progresser le Québec lui-même. Nous continuerons de nous parler et de vivre ensemble, une vie bien sûr qui n'exclut pas les luttes. Nous avons une société à continuer de bâtir. Et à mon avis personnel nous avons un pays à bâtir. Et dans ces projets de société les travailleurs et leurs syndicats ont un rôle important à jouer. J'espère et je crois que vous et moi participerons dans les mois et les années à venir à de nombreux débats et réunions où se débatteront les détails concrets des pouvoirs démocratiques que nous voulons construire. Quand il y a du bois à abattre, c'est le temps d'aiguiser sa scie et d'affiler sa hache. Le syndicalisme aura beaucoup de travail à abattre au Québec en 1977; c'est plus que jamais le temps de mettre à point tous nos outils collectifs; ce sera là ma première contribution aux tâches dures et exaltantes qui feront progresser encore plus loin la société québécoise.

Montréal, le 21 novembre 1976

Enfin l'enfant est là!

par FELIX LECLERC

Présentement en tournée en France, Félix Leclerc a appris là-bas la victoire du Parti québécois. Au dos d'un menu de restaurant, Félix Leclerc a rédigé ses impressions en apprenant la nouvelle. Voici le texte qu'il adresse de Paris à ses compatriotes québécois.

L'arrivée de l'enfant a été dure pour la mère. Enfin, il est là. Bien portant, vigoureux, déjà il rue, il crie, il veut vivre. Ses yeux sont bleus avec du vent dedans. Et je le vois puissant; calme, raisonnable et, surtout, poli. Car moi, la politesse, surtout dans la chicane, m'a toujours étonné.

Tirez les premiers, messieurs les Anglais, non pas jusque-là. Mais un peu mousquetaire, bûcheron et poète. Enfin, le fils est là. Lui reste à étudier, comparer, discuter les pensées dans les livres, les visages, les lunes, les voisins, les jardins; à découvrir le fleuve, les milliers de soupirs qui font de la musique dans les marais de nuit, pour les beaux roseaux fragiles; à chausser des patins, à nager sous les lacs, à filer vers la lune, en français, librement.

Loui reste à se pencher sur celui qui demande et à se redresser devant celui qui donne. A ne rien accepter de facile, de gratuit; jamais oui, jamais non plus souvent non que oui.

"Voilà comme je le vois, étudiant jusqu'au soir de sa vie, couvrir ses petits-fils de lainage, de patience et d'humour, cette arme pour le voyage qui est le plus facile.

Il quittera sa maison ouatée de neige, gagnera ou les champs, le bureau ou l'usine, exigera juste salaire, la tête haute mais ne détruira rien. Vandales et braconniers sont des profanateurs et méritent potence.

Il fera face aux loups, dénoncera le fourbe. Trop de temps, trop longtemps, la terre fut aux lâches, aux oisifs, aux tricheurs. Qu'il la prenne, lui mon fils, qu'il la prenne à son tour, chacun son tour. Elle est belle, elle est là, elle est sienne et que la peur de vivre soit rayée à jamais.

Tu es chez toi enfin. Vis, joue, savoure les choses. Ne me remercie pas. Que tu vives comble mes jours de joie.

Bon voyage à toi et à ta descendance.

Le Devoir, 20 nov./76

Corrections au rapport moral de Jean Gérin-Lajole

Fermont, les 8, 9 et 10 décembre, 1976.

page 18: remplacer les deux dernières lignes par le texte suivant:

"... collectif: elle devient un syndicalisme d'affaires. Le syndicalisme d'affaires est un syndicalisme incomplet, qui néglige les objectifs sociaux ou politiques du syndicalisme."

page 21: remplacer les lignes 5 et 6 du dernier paragraphe par le texte suivant:

"... plus sans pleurs ni grincements de dents. Et je crois que les syndicats des secteurs privés au Québec ont contemplé ces"